

Notre dollar flottait depuis plus d'un an et, par suite d'une hausse d'environ 8% de sa valeur, avait atteint presque la parité avec le dollar américain. Le Canada n'appliquait pour sa part, aucune restriction aux importations américaines. En fait nous partageons avec les Etats-Unis les inconvénients que présentait la sous-évaluation des devises étrangères.

Les nouveaux arrangements monétaires conclus à Washington le mois dernier par le Groupe des Dix, c'est-à-dire les ministres des Finances des plus grandes nations commerciales du monde, aux termes desquels le dollar canadien doit continuer de flotter, ont entièrement justifié notre position.

Voilà un excellent exemple d'un geste vigoureux, indépendant et responsable du Canada pour défendre ses intérêts contre son puissant voisin, les Etats-Unis.

Cet épisode a également servi à montrer de façon concrète aux Européens ce que mes collègues, les ministres de l'Industrie et du Commerce et des Finances, leur répétaient sans cesse, à savoir que même si le Canada attache une grande importance à ses relations avec les Etats-Unis, il cherche à élargir ses contacts avec les vieux pays en vue de promouvoir l'unité et le caractère unique de la société canadienne en Amérique du Nord.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen contribuera énormément à combler les lacunes technologiques de la Communauté et ajoutera 60 millions de consommateurs au Marché commun. Le Conseil des ministres s'enrichira également de l'habileté politique et de la connaissance des affaires internationales qui caractérise les Britanniques.

C'est la première grande considération dont il faut tenir compte lorsqu'on veut analyser la nouvelle Europe. La seconde est le réseau commercial que le Marché commun étend graduellement. La Suède, l'Australie, la Suisse et la Finlande qui, pour une raison ou une autre ne peuvent pas ou ne désirent pas s'y joindre sur le plan politique, jouiront d'un statut quelconque de membre associé. Il en va déjà de même de plusieurs pays méditerranéens. Les anciennes colonies de la Grande-Bretagne en Afrique et aux Caraïbes jouiront également d'un statut analogue comme c'est le cas des anciennes colonies des membres actuels.

Ce qui signifie que le Marché commun et les pays qui y seront associés engloberont environ 45% du commerce mondial. Pensez-y un instant et songez aux conséquences qui en découlent pour le Canada, pays qui doit exporter environ la moitié de sa production.

J'ai parlé jusqu'ici des centres d'intérêt traditionnels du Canada, c'est-à-dire les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Lorsque notre gouvernement a pris le pouvoir en 1968, une de ses premières décisions fut d'entreprendre un examen fondamental de la politique étrangère du Canada.